

Les aspirations professionnelles des actifs ayant sollicité Transitions Pro en 2023

CREUSE

En 2023, ce sont plus de 5300 actifs qui ont sollicité les dispositifs de Transitions Pro Nouvelle-Aquitaine pour initier une nouvelle vie professionnelle parmi lesquels 46 résidents de la CREUSE soit presque 1% des demandes totales. (Proportion similaire à 2021 et 2022)

Quel a été leur parcours ... ?

Le Projet de Transition Professionnelle :

En 2023, 2212 salariés ont sollicité le dispositif PTP. Parmi leurs demandes, 2093 sont passées en commission et 1475 ont été acceptées, soit un taux d'acceptation de 70 %.

Avec **12** demandes et **6** dossiers financés le département de la CREUSE représente comme en 2021 et 2022 seulement **1%** des dossiers déposés et **0.4%** des dossiers financés durant cette période. Le taux d'acceptation dans le département est de 55% soit 15 points de moins que le taux régional en 2023.

Le profil type du candidat dans le département est un homme de plus de 35 ans, ouvrier ou employé travaillant dans une TPE-PME et souhaitant évoluer ou changer de métier pour sa deuxième partie de carrière.

En effet, cette année, comme l'année dernière, ce sont les hommes qui sollicitent le plus le dispositif (58%), cette proportion tranche avec l'ensemble des demandes PTP, pour lesquelles ce sont d'habitude les femmes qui sollicitent davantage le dispositif (61% des demandes).

Un tiers des demandes proviennent des TPE et les deux tiers visent une formation de niveau BAC et plus.

Plus d'un tiers des demandeurs a un niveau inférieur au BAC, 83% sont ouvriers ou employés et 75% ont plus de 35 ans.

Enfin 50% des demandes ont été suivies par un conseiller en évolution professionnelle dont 100% par le réseau Eva. Le recours au service est donc à encourager sur le département puisque presque partout ailleurs, plus des trois-quarts des actifs ayant déposé un dossier PTP, ont rencontré un conseiller en 2023.

Les OPCO concernés dans le département sont OPCOMMERCE, OPCO MOBILITÉS, OPCO SANTÉ, OPCO EP, UNIFORMATION, et OPCO 2I.

+ Les métiers financés aux salariés de la CREUSE.

Code Rome	Libellé	Nombre de demandes
J1501	Soins d'hygiène, de confort du patient	1
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	1
J1506	Soins infirmiers généralistes	1
M1203	Comptabilité	1
K2110	Formation en conduite de véhicules	1
J1305	Conduite de véhicules sanitaires	1

+ Les formations financées aux salariés de la CREUSE.

RNCP	Libellé	Nombre de demandes
RNCP37121	TP - Comptable assistant	1
RNCP35830	DE - Aide-Soignant	1
RNCP1884	TP - Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	1
RNCP8940	DE - Diplôme d'Etat d'infirmier ou d'infirmière, grade de licence	1
RNCP35329	TP - Enseignant de la conduite et de la sécurité routière	1
RNCP4812	DE - Diplôme d'Etat d'ambulancier	1

Bien que chaque année, un certain nombre de demandes concernent des métiers en tension, notre enveloppe budgétaire ne nous permet pas de financer tous les dossiers. La dynamique partenariale doit être maintenue avec tout l'écosystème de l'emploi, de l'orientation et de la formation pour renforcer nos capacités financières et répondre ainsi aux besoins des entreprises.

Le dispositif démissionnaire :

En 2023, 2354 salariés ont sollicité le dispositif démissionnaire, qui permet à des salariés en activité de se reconvertir, soit en se formant sur un nouveau métier, soit par le biais d'une création ou reprise d'entreprise.

Parmi les dossiers, 2321 sont passés en commission et 2248 ont été acceptés soit un taux d'acceptation de 97%.

Avec **31** demandes, le département de la CREUSE représente seulement **1%** des dossiers déposés et acceptés durant cette période. Notons néanmoins que ce dispositif est plus de deux fois sollicité par les salariés du département que le PTP.

Le profil type du candidat dans le département est un homme de plus de 35 ans, ouvrier travaillant dans une TPE-PME et souhaitant se mettre à son compte.

En effet, cette année, comme en 2021 et 2022, ce sont les hommes qui sollicitent le plus le dispositif (52%). Plus de la moitié des demandes proviennent des TPE et les deux tiers des demandes avaient pour objectif une création ou reprise d'entreprise. Quant aux autres demandes, les salariés souhaitaient démissionner pour se reconvertir sur un nouveau métier par la voie de la formation.

Un quart des demandeurs a un niveau inférieur au BAC et sont ouvriers ou employés et 71% des candidats ont plus de 35 ans. Enfin les conseillers en évolution professionnelle du réseau Eva ont accompagné la quasi-totalité des demandeurs.

Les formations demandées :

- ✓ BTS GESTIONNAIRE DE PAIE
- ✓ CAP ESTHÉTIQUE COSMÉTIQUE ET PARFUMERIE
- ✓ DIPLÔME D'ÉTAT D'AMBULANCIER
- ✓ DIPLÔME D'ÉTAT D'INFIRMIER (DEI)
- ✓ FORMATION INITIALE MINIMALE OBLIGATOIRE
- ✓ FORMATION SECRÉTAIRE DE MAIRIE REMPLACANT
- ✓ MASTÈRE 1&2 DESIGNER D'ESPACE : ARCHITECTE D'INTÉRIEUR
- ✓ MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF), 1ER DEGRÉ
- ✓ PAYSAN MARAICHER
- ✓ TITRE DE PSYCHOLOGUE CLINICIEN
- ✓ TITRE PROFESSIONNEL COMPTABLE ASSISTANT
- ✓ TITRE PROFESSIONNEL CONDUCTEUR DE TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES SUR PORTEUR

La certification CLÉA:

En 2023, 458 candidats ont été certifiés dans toute la région.

Malheureusement, dans le département, seulement 3 personnes sont allées jusqu'à la certification en 2023. C'est d'autant plus déplorable dans une période où les tensions de recrutement sont fortes et les outils pour remobiliser les publics les plus éloignés de l'emploi sont déployés. Un recours plus important à cette certification est à encourager.

La Validation des Acquis par l'Expérience (VAE):

En 2023, au total en région, 262 salariés ont sollicité le dispositif VAE, 251 dossiers sont passés en commission et 245 ont été acceptés, soit un taux d'acceptation de 98%.

Le département de la CREUSE n'a eu aucun dossier durant cette période.

Transitions Collectives (TransCo):

En 2023, 18 entreprises se sont engagées dans ce dispositif expérimental, à la suite de quoi une vingtaine de salariés a déposé une demande de financement.

Cette année, sur plus de 400 entreprises repérées conjointement par nos équipes et les délégués à l'accompagnement des reconversions professionnelles en région, nous en avons identifié 5, soit un peu plus de 1%, dans le département, qui connaissaient des mutations importantes, afin de leur présenter le dispositif. Ces entreprises exerçaient des activités notamment dans les domaines comme :

- ✓ Activités spécialisées scientifiques
- ✓ Boulangerie Pâtisserie
- ✓ Fabrication de meubles, sol et plans de travail
- ✓ Centre de Gestion Agréé Interprofessionnel

- 1 entreprise de la Creuse a adhéré à TransCo en 2023.
- CENTRE DE GESTION AGREE INTERPROFESSIONNEL « Activités comptables(6920Z) », a ouvert un dossier pour 2 salariés occupant un emploi fragilisé.

Pour le moment, aucun dossier n'a encore été déposé